



Syndicat Intercommunal
d'Eau Potable de l'Est Lyonnais

Associant les Communes de :
GENAS - JONS - PUISIGNAN - ST-BONNET-DE-MURE
ST-LAURENT-DE-MURE - ST-PIERRE-DE-CHANDIEU - TOUSSIEU

Compte rendu de la réunion du comité syndical du 4 mai 2023

Le 4 mai 2023 à 19h, le comité du SIEPEL s'est réuni dans la salle du Conseil, mairie de St Pierre de Chandieu, à St Pierre de Chandieu, sur convocation adressée le 25 avril 2023.

Membres présents avec voix délibérative : Hervé CHAMPEAU, Laurence JURKIEWIEZ, Patrick BOUSQUET (pouvoir de Nicolas BECHDOLFF), Jean-Marc JOVET (pouvoir de Jean-Paul DEMEREAU), Jean-David ATHENOL (pouvoir de Emmanuel ROBERT), Martine GAUTHERON, Raphaël IBANEZ (pouvoir de Isabelle LE GREN), Robert LEROY, Claude HUMBERT, Florian MERCIER.

Membres absents avec voix délibérative : Ghislaine MONIN, Isabelle LE GREN, Nicolas BECHDOLFF, Jean-Paul DEMEREAU, Emmanuel ROBERT.

Membres présents sans voix délibérative : 0

<u>Nombre de délégués titulaires</u> :	14	<u>Nombre de délégués suppléants</u> :	14
Nombre de présents :	9	Nombre de présents :	1
Nombre de votants :	12	Nombre de votants :	1

Monsieur Florian MERCIER est nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.
Monsieur le président, Raphaël IBANEZ, ouvre la séance et certifie que la convocation du comité a été faite le 25 avril 2023.

Adoption du procès-verbal de la séance du 15 mars 2023

En l'absence d'observation, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Délibération 23-3 -1 – adoption du Compte Administratif 2022

Monsieur le Président quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Jean-Marc JOVET, doyen, préside la séance. Laurence JURKIEWIEZ, deuxième vice-présidente, présente les résultats du Compte administratif 2022.

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du syndicat de l'exercice 2022.

Les éléments détaillés dans les documents réglementaires peuvent être synthétisés comme suit :

I - Section de fonctionnement	
Recettes 2022	513 289,46 €
Dépenses 2022	385 016,68 €
Résultat propre de 2022	128 272,78 €

Excédent 2021	251 640,89 €
Déficit 2021	/
Excédent cumulé 2022	379 913,67 €
Déficit cumulé 2022	/

II - Section d'investissement	
Recettes 2022	1 100 989,29 €
Dépenses 2022	1 238 021,50 €
Résultat propre de 2022	- 137 032,21 €
Excédent 2021	1 449 195,48 €
Déficit 2021	/
Excédent cumulé 2022	1 312 163,27 €
Déficit cumulé 2022	/

La section de fonctionnement présente un excédent cumulé de 379 913,67 €
La section d'investissement présente un excédent cumulé de 1 312 163,27 €

Le compte administratif 2022 est soumis au vote du comité.

Après en avoir discuté et délibéré, le comité, à l'unanimité,

- **ADOPTE le compte administratif 2022**

Délibération 23-3 -2 – Compte de gestion 2022

Monsieur GAUCHER, Trésorier du syndicat, a établi le compte de gestion 2022.

Après reprise des résultats des exercices antérieurs, le compte de gestion se présente ainsi :

	Réalisations 2022 (mandats et titres) Solde d'exécution	Report de l'exercice 2021	Résultat cumulé
FONCTIONNEMENT	128 272,78 €	251 640,89 €	379 913,67 €
INVESTISSEMENT	-137 032,21 €	1 449 195,48 €	1 312 163,27 €
TOTAL =	- 8 759,43 €	1 700 836,37 €	1 692 076,94 €

Ce compte de gestion est conforme au compte administratif du SIEPEL voté lors de ce même comité syndical, il est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Le comité, à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2022.

Délibération 23-3 -3 – Affectation du résultat 2022

Il appartient au comité de décider de l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement.

Aux vues des résultats de l'année 2022 et des projets 2023, il est proposé de ne pas affecter une partie du résultat excédentaire de fonctionnement de l'année à la section Investissement.

Ainsi, il est proposé que le résultat de clôture de la section Fonctionnement soit porté au compte 002 du Budget Primitif 2023 pour 379 913,67€.

Après en avoir discuté et délibéré le comité, à l'unanimité,

DIT que le résultat de clôture de la section Fonctionnement sera porté au compte 002 du Budget Primitif 2023 pour 379 913,67€.

Informations diverses

- Au budget 2023 est prévu un don à une association dont l'activité est en lien avec l'eau. Le Président demande aux membres du Conseil d'y réfléchir d'ici le prochain Conseil.
- La visite des chantiers sera à prévoir courant juin, idéalement en même temps que le prochain Conseil.
- Réservoir de Toussieu : il reste les aménagements extérieurs.
- Réservoir de Saint Pierre de Chandieu : du retard a été pris ; une réunion est prévue le 9/05.
- Réservoir de Balan : la remise en service est prévue semaine 18.

La séance est levée à 19h30.